Detail Actualité

1 décembre 2015 - 13 : 52

20/03/2012

Elections présidentielles 2012 : six nouveaux bureaux de vote à Brest et de nouveaux périmètres des lieux de vote

Territoire / Compétences

L'élection présidentielle se déroulera les dimanches 22 avril et 6 mai 2012. Les 86 980 électeurs brestois inscrits à ce jour sur les listes électorales recevront par voie postale une nouvelle carte d 'électeur sur laquelle figurera leur bureau de vote. Attention, six nouveaux bureaux de vote ont été créés à Brest.

Afin de limiter le nombre d'électeurs à moins de 1000 inscrits par bureaux de vote (et en corollaire les temps d'attente : entre 70 et 80 votants par heure pour une élection présidentielle où le taux de participation est élevé), la ville de Brest a décidé de créer six nouveaux bureaux de vote (portant ainsi leur nombre à 104) :

- Bureau 007, mairie de quartier de Saint-Pierre (nouveau lieu de vote)
- Bureau 023, centre de Loisirs Saint-Exupéry (nouveau lieu de vote)
- Bureaux 034-035-036, groupe scolaire Sanquer (ajout d'un troisième bureau)
- Bureau 055, Patronage laïque Pilier Rouge (nouveau lieu de vote)
- Bureaux 075-076, groupe scolaire Kerinou (ajout d'un deuxième bureau)
- Bureaux 080-081-082, mairie de quartier de Bellevue (ajout d'un troisième bureau).

A noter : les deux bureaux du groupe scolaire Pilier Rouge seront à nouveau installés dans les locaux de l 'école dont les travaux de rénovation sont terminés. De plus, un bureau est créé au sein de la nouvelle mairie de quartier de Saint-Pierre et celui de Saint-Exupéry anticipe la création du nouveau quartier des Capucins.

Le périmètre géographique des bureaux est également revu afin de d'équilibrer le nombre d'électeurs inscrits par bureaux. Cette opération entraîne un changement de bureau pour certains électeurs. Pour le vérifier, il est conseillé de consulter sa nouvelle carte électorale – distribuée en boîte à lettres fin mars - sur laquelle figure les coordonnées du lieu de vote.
Les cartes qui n'auront pas pu être remises à leurs destinataires par les services postaux seront retournées en mairie. Les électeurs concernés pourront les retirer au bureau de vote les jours de scrutin

Consultez la carte de Brest présentant les nouveaux périmètres et la localisation des 104 bureaux de vote